

Image not found or type unknown



Carte de sejours vie privée et familiale

Par **aya33**, le **26/08/2011 à 12:33**

Bonjour, j'ai déposé à la mairie une demande de vie privée et familiale après mon mariage juin 2011, ils m'ont donné un récépissé de dépôt de dossier valable un mois et renouvelable ce la fait deux mois, je voudrais savoir combien de temps faut-il attendre pour avoir une carte de titre de séjour? merci

Par **mimi493**, le **26/08/2011 à 14:33**

ça dépend de l'encombrement de la préfecture